

“Bâtiments bois & Biosourcés Systèmes constructifs et cas concrets

Publics visés :

Architectes, Entreprises de Construction, artisans, bureaux d'études, économistes..

Prérequis :

Avoir de bonnes connaissances dans le secteur de la construction



Nombre de stagiaires:
12 personnes maximum
7 personnes minimum

Durée :
2 journées de 7H

Lieu :
Pavillon du Roy René
CD7 Valabre
13120 GARDANNE

Date :
02 et 03 avril 2020

Horaires :
9H-12H et 13H-17H

Coûts horaires
50 euros / heure

Tarifs :
700 euros net

Fibois SUD
Tél : 06 69 41 59 18
Contact technique :
f.bigo@fibois-paca.fr

Les 02 et 03 avril 2020 au Pavillon du Roy René à Gardanne

Nombre de places limité, inscription obligatoire

Objectifs de formation

- ⇒ **Comprendre les avantages du bois et des matériaux biosourcés pour les maîtres d'ouvrages**
- ⇒ **Répondre aux objections courantes**
- ⇒ **Connaître les différents systèmes constructifs et matériaux couramment employés**
- ⇒ **Connaître le cadre réglementaire et normatif**
- ⇒ **Comprendre comment sont construits les bâtiments bois**
- ⇒ **Connaître des détails types courants (planchers, façades, refends, toitures)**
- ⇒ **Acquérir des notions de coûts de construction selon les types d'ouvrages réalisés**

PROGRAMME JOURNEE 1

1. Le contexte, le marché, la ressource

2. Les arguments pour le bois

- Bilan carbone
- Performances énergétiques
Cas concret 1 : La Terrasse, 1ers logements sociaux passifs de France
- Rapidité / nuisances faibles
Cas concret 2 : T'nB, bureaux R+1 hors d'eau hors d'air en 5 semaines après dalle RDC et fondations
- Qualité d'exécution
- Emplois
- Ressources locales
- Rendu / ambiances intérieures
- Santé, parois perspirantes
- Légèreté du matériau
- Mise en œuvre en filière sèche

3. Les objections courantes

- Feu
- Termites
- Confort thermique
Cas concret 3 : Floribondas, logements sociaux sans climatisation à Cannes
- Acoustique
- Sismique
- Vieillessement des façades
- Prix

4. Matériaux et systèmes constructifs

- Matériaux bois
- Matériaux complémentaires (panneaux, films, etc)
- Systèmes constructifs : ossature bois, poteaux-poutres, CLT, etc.
- Matériaux biosourcés, filières courtes
Cas concret 4 : Issy-les-Moulineaux, premier groupe scolaire isolé en paille

5. Réglementations, normes applicables, compétences requises des équipes de MOE

PROGRAMME JOURNEE 2

6. Analyse détaillée de cas concrets : structure, détails constructifs, économie

- ERP : structures, façades, planchers, refends, toitures, préaux, économie
 - Cas concret 5 : Pledran, 50% bois, 50% béton
 - Cas concret 6 : Montreuil, groupe scolaire zéro carbone, zéro énergie
- Logements : structures, façades, planchers, refends, toitures, préaux, économie
 - Cas concret 7 : Maison de l'Inde, logements étudiants R+7 en bois
 - Cas concret 8 : Solaris, logements sociaux R+10 enveloppe bois sur structure béton
 - Cas concret 9 : Daudet, logements sociaux R+2 tout bois
- Bureaux : structures, façades, planchers, refends, toitures, préaux, économie
 - Cas concret 10 : Siège d'Izuba, approche negawatt
 - Cas concret 11 : Projet en CLT

7. Projets en bois local

- En marché privé
- En marché public
- Zoom sur région PACA
 - Cas concret 12 : Mazan, salle polyvalente en bois local et paille, BDM OR

8. Utilisation de la construction bois en réhabilitation

- Surélévation
- Réhabilitation en centre bourg, en secteur sauvegardé, en site occupé
- Transformation de bâtiment industriel
 - Cas concret 13 : Ecole Montessori d'Avignon

9. Retours de chantiers

- Points de vigilance courants sur les ouvrages du lot bois
- Points de vigilance courants sur les interfaces avec les autres lots

10. Synthèse détails, points de vigilance et économie

- Documents de synthèse sur les points principaux abordé

FORMATION

“Bâtiments bois & Biosourcés

Systemes constructifs et cas concrets



Le formateur

Thomas Charlier, gérant du Bureau d'étude GAUJARD TECHNOLOGIE SCOP

Suivi et évaluation

Le formateur contrôlera l'acquisition des connaissances des stagiaires par des questions orales ou écrites tout au long de la session de formation.

L'organisateur de la formation évaluera la qualité de la formation par une fiche d'évaluation complétée par chaque stagiaire au terme de la session de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Séance de formation en salle
- Études de cas concrets
- Présentation Power-point et ressources pédagogiques en format numérique remises aux stagiaires
- Vidéo-projecteur

02 et 03 avril 2020 à GARDANNE

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À : FIBOIS SUD

AVANT LE 27/03/2020

PAR COURRIER :

Pavillon du Roy René, CD7 Valabre - 13120 Gardanne

PAR EMAIL :

f.bigo@fibois-paca.fr

Entreprise :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail : @ Tél :

Nom et prénom du stagiaire :

PRÉREQUIS :

Avoir de bonnes connaissances dans le secteur de la construction : oui non

NIVEAU D'INSTRUCTION (SCOLARITÉ) :

- Niveau VI (en fin de scolarité avant la 3ème)
- Niveau V bis (fin de scolarité avant le lycée ou avant la terminale pour les filières professionnelles)
- Niveau V (fin de scolarité avant la terminale ou en terminale pour les filières professionnelles)
- Niveau IV (fin de scolarité en terminale ou juste après obtention du BAC)
- Niveau III (fin de scolarité après obtention d'un BAC +2)
- Niveau II (fin de scolarité après obtention d'un BAC +4)
- Niveau I (fin de scolarité après obtention d'un BAC +5)

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU POSTE OCCUPÉ :

- Ouvrier - compagnon
- Employé
- Profession intermédiaire (agent de maîtrise)
- Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Artisan - Commerçant - Chef d'entreprise
- Agriculteur exploitant
- Sans objet - premier accès à l'emploi

STATUT DE L'ENTREPRISE :

- TPE (moins de 10 salariés)
- PME de 10 à 49 salariés
- PME de 50 et 250 salariés
- Plus de 250 salariés

OBJECTIFS VISÉS PAR LA FORMATION :

- Développement /Élargissement des compétences
- Adaptation des compétences
- Reconversion vers un autre métier
- Évolution des méthodes de travail

Les 02 et 03 avril 2020 à Gardanne

Conditions de participation :

CONDITIONS :

- Le nombre de stagiaires étant limité, les inscriptions sont considérées dans leur ordre d'arrivée.
- L'inscription est valide après le règlement complet.
- Le règlement total de la formation doit être effectué 1 semaine avant le début de la formation.

FORMATION :

- Fibois SUD se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation si le nombre de stagiaires n'est pas suffisant.
- Une annulation ou modification nécessite une démarche écrite. En cas d'empêchement, un remplaçant peut être nommé.
- Dans le cas d'une annulation de la part du stagiaire moins de 4 jours avant la date fixée, les frais d'annulation sont fixés à 15% de la somme totale de la note de débit.
- Dans le cas d'une annulation de la part du stagiaire moins de 2 jours avant la date fixée, le montant total de la note de débit reste dû.
- Dans le cas d'annulation de la part de l'organisateur, la totalité de la somme versée est remboursée.
- Une convention de formation sera transmise au stagiaire dès réception de son bulletin d'inscription et devra être complétée et signée par son employeur avant le début de la formation.

-
- J'accepte les conditions de participation.
 - Oui, je souhaite participer à la formation « Bâtiment bois et biosourcés, systèmes constructifs et cas concrets ».
 - Je joins à ce bulletin d'inscription le règlement de 700 € Net correspondant au coût de la formation par chèque libellé à l'ordre de FIBOIS SUD PACA. Association loi 1901, non assujettie à la TVA.
 - Je m'engage à répondre à une enquête d'évaluation à la fin de la formation.

Fait à : Le :

Signature :